



ÉTABLISSEMENT

Commune de Nogent sur
Oise (60)
74 rue du général de Gaulle
BP 10102
60181 Nogent sur Oise Cedex

AVIS DE MARCHÉ

FOURNITURES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Commune de Nogent sur Oise (60), Numéro national d'identification : 21600458000017, Contact : Service Appui à la commande publique, 74 rue du général de Gaulle BP 10102, 60181 Nogent sur Oise Cedex, FRANCE. Tél. : +33 344663030. Fax : +33 344663039. Courriel : marches@nogentsuroise.fr. Code NUTS : FRE22.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.nogentsuroise.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Mairie de Nogent-sur-Oise, Numéro national d'identification : 2160045800001774 rue du Général de Gaulle BP 10102 , Contact : Questions-Réponses sur le site internet du profil acheteur, 60181 NOGENT-SUR-OISE CEDEX, FRANCE. Tél. +33 344663046. Courriel : marches@nogentsuroise.fr. Code NUTS : FRE22. Adresse internet : <http://www.marches-securises.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Point(s) de contact susmentionné(s). **Par voie électronique à l'adresse :** <https://www.marches-securises.fr>

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles et un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à cette adresse internet (URL) :
<https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Extension du dispositif de vidéo protection - 2ème consultation

II.1.2) Code CPV principal

32323500

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte

Le marché concerne les études techniques pour la fourniture et l'installation de caméras sur batteries ou raccordées sur compteur ou au réseau communal, y compris l'ensemble des travaux de VRD nécessaires sur l'ensemble du territoire de la commune. Il concerne également l'installation d'équipements informatiques et d'un mur d'images dans le centre de surveillance urbaine réaménagé, avec l'acquisition d'écrans, d'une matrice et d'un module. La prestation prendra en compte les maintenances préventive et curative durant le délai de garantie du matériel. Pour des raisons de maintenance et d'utilisation du dispositif par les personnes qui ont la gestion, l'ensemble du matériel mis en oeuvre devra nécessairement être compatible avec le dispositif existant, et sera simple et évolutif. Une formation pour les agents est à prévoir. Le titulaire est en charge de la demande d'autorisation préfectorale.

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

32323500 , 32240000 , 45311000 , 32300000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRE22

Lieu principal d'exécution : Différents sites sur la commune de Nogent-sur-Oise et le CSU

II.2.4) Description des prestations

Extension du dispositif de vidéo protection par l'installation de 48 caméras sur différents sites sur la ville et du réaménagement du Centre de Surveillance Urbaine (CSU) comprenant l'installation d'équipements informatiques notamment un serveur d'images composé d'une matrice et d'un module 6 sorties HDMI et d'un mur d'images formé de 4 écrans.

Variante autorisée : Les candidats sont autorisés à proposer une solution variante uniquement pour le poste n°37 relatif à l'installation d'un mât situé sur le plateau agricole comprenant la mise en œuvre d'un dispositif sur batterie solaire en remplacement du raccordement sur EP prévu allée des moines.

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 60%

Qualité

Valeur technique : 40%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 6

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

L'imprimé DC1 intitulé lettre de candidature et désignation du mandataire par ses co-traitants dûment complété. La déclaration sur l'honneur, datée, d'absence d'interdiction de soumissionner en application des articles L2141-1 à L2141-5 et L 2141-7 à L 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L 5212-1 à L 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

L'imprimé DC2 intitulé déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement dûment complété. Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés. Les documents relatifs au pouvoir de la personne habilitée, datés, signés puis scannés, à engager la société si elle n'est pas mentionnée sur le Kbis. Le ou les extraits de Kbis de la société exécutant la prestation, daté de moins de 3 mois. En cas de groupement, l'attestation du délégué au délégataire mandataire, datée et signée de manière manuscrite puis scannée. Dans le cas d'une entreprise ayant pour activité le dépôt de plis par voie dématérialisée en réponse aux marchés publics, l'habilitation du mandataire d'une entreprise datée et signée de manière manuscrite puis scannée. Le mandataire devra pouvoir produire, sans délai, l'original sous sa forme native, de toutes les habilitations. Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement de commande, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété.

Conformément à l'article R2143-4 du CCP, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen établissant le formulaire type pour le document unique de marché européen susvisé, en lieu et place des documents mentionnés à l'article R2143-3 du CCP. Le pouvoir adjudicateur n'autorise pas les candidats à se limiter à indiquer dans le document unique de marché européen qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises sans fournir d'informations particulières sur celles-ci. Les candidats devront donc fournir à l'appui du Document Unique de Marché Européen, les certificats de capacités économiques, financières et techniques mentionnés ci-dessus.

III.1.2) Capacité économique et financière

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du

destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché. Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :

La certification APSAD (Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurances Dommages) au titre de « service d'installation et de maintenance de systèmes de vidéosurveillance »

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Lundi 15 juillet 2019 - 17:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

mardi 16 juillet 2019 - 09:00.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera utilisée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'offre dématérialisée est obligatoire candidature et offre, sans obligation de signature électronique. L'offre peut être doublée d'une copie de sauvegarde (fortement conseillée) sur support physique électronique CD, clé USB ou papier, sous pli scellé comportant obligatoirement l'annotation "Copie de sauvegarde", le nom de société du candidat, l'adresse mail et l'objet du marché. Cette copie

doit être adressée par porteur ou par pli recommandé avec accusé de réception ou tout mode d'acheminement express permettant de certifier la date de réception avant les date et heures de remise des offres en mairie de Nogent-sur-oise, service Appui à la commande publique, 74 rue du Général de Gaulle, BP 10102, 60181 Nogent-sur-Oise Cedex; Lundi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Conformément à l'article R2161-4 du CCP, l'acheteur se réserve le droit d'examiner les offres avant les candidatures. Les prix seront exprimés en euros. Les prestations seront financées par fonds propres de la collectivités et par subventions du CD 60. Une avance de 5% du montant du marché est accordée au titulaire, sauf mention contraire portée à l'Acte d'Engagement. Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100% du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée. Une garantie de 5% du montant initial du marché(augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande. Il ne sera pas accepté de caution personnelle et solidaire. Les sommes dues au titulaire du marché seront payées par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures sous un format électronique, conformément à l'ordonnance 2014-697 du 26 juin 2014 et au décret 2016-1478 du 2 novembre 2016 relatif au développement de la facturation électronique. La visite des lieux est obligatoire (sauf pour les entreprises ayant déjà répondu à la première consultation) et organisée par le conducteur d'opération aux dates et heures suivantes : Le lundi 24/06/19 à 14h00 et le mardi 2/07/19 à 14h00. Rendez-vous au CRM, situé 6 rue Pierre Sépard à Nogent-sur-Oise.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier CS 81114 , 80011 Amiens cedex 01 FRANCE. Tél. +33 322336170. E-mail : greffe.ta-amiens@juradm.fr. Fax +33 322336171. Adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier CS81114 , 80011 Amiens Cedex01 FRANCE. Tél. +33 322336170. E-mail : amiens@juradm.fr. Fax +33 322336171. Adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

13 juin 2019